

**PROJET DE
CREATION D'UN CENTRE MULTIMEDIA ET
DE DOCUMENTATION NUMERIQUE**

SUR LE SITE DE

**LA COMMUNAUTE CATHOLIQUE LES
BEATITUDES DU TRES SAINT CŒUR DE
JESUS**

**A
MVOG-BETSI EBA'A**

Yaoundé - Cameroun

**=====
Termes de référence
=====**

SOMMAIRE

1 - CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PROJET

2 - OBJECTIFS

2.1 Objectif global

2.2 Objectifs spécifiques

3 - ACTIVITÉS PRÉVUES

4 - RÉSULTATS ATTENDUS

5. DÉROULEMENT DU PROJET

6. MODALITÉS D'EXÉCUTION DU PROJET

7. CHRONOGRAMME

8. FINANCEMENT DU PROJET

9. MÉMOIRE DES DEPENSES

10. LISTE DES EQUIPEMENTS ET SUPPORTS

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La Communauté Catholique des Béatitudes compte à ce jour plus de 800 membres et une organisation structurelle assez stable. Elle a réussi à gagner le pari d'acquérir le statut d'une communauté de vie, ce qui lui a valu la reconnaissance paroissiale dont elle jouit actuellement. La communauté est classée dans l'ordre des associations de droit privé et à ce titre a vu ses statuts reconnus canoniquement par le décret numéro VTB/10/06/40/en- conformément aux canons 299 paragraphe 3 et 588 paragraphe 3 du code de droit canonique. Le site qui abrite son siège social actuel est sous la dépendance territoriale de la Paroisse Catholique Saint Jean-Marc de Mvog-Betsi/Eba'a, de l'archidiocèse de Yaoundé. La Communauté y est installée depuis 2004.

Grâce à l'action de l'Esprit Saint à l'œuvre dans l'Eglise de Jésus-Christ, la Communauté est progressivement sortie de l'ombre, aidée par ses Encadreurs Spirituels, qui sont des prêtres catholiques de notre Eglise locale.

Appelé à devenir un institut de vie consacré, les activités de formation spirituelle et intellectuelle y sont intenses :

- ❖ Trois cycles d'exposés donnés par an par les neuf groupes de vie font en moyenne 29 exposés déroulés chaque année ;
- ❖ Les enseignements se tiennent en permanence et avant tout office ;
- ❖ La production du journal de la communauté Flamme et Lumière est désormais régulière et nécessite chaque fois des articles de qualité ;
- ❖ Les formations dans des domaines spécifiques sont déjà envisagées ;
- ❖ Les échanges avec les autres communautés sur le territoire national et à travers le monde sont de plus en plus denses, de nombreux sachristins vivent en dehors de Yaoundé et du territoire national ;
- ❖ Le besoin de communiquer à travers des supports propres se fait ressentir ;
- ❖ Les fidèles pourraient également bénéficier de toute sorte de formations spécifiques en ligne aussi bien sur le plan spirituel qu'intellectuel, apportant ainsi une plus value au niveau socioéconomique, Etc.

Dans ce contexte, la création d'un centre multimédia doit permettre à la communauté d'augmenter qualitativement l'offre de services de liés à la formation et l'exploitation des ressources numériques parmi les activités du sanctuaire afin de contribuer à l'amélioration du confort spirituel et intellectuel de ses membres et visiteurs. La mise en place de ce centre apparaît comme une nécessité eue égard au problème de fracture numérique dont est confronté l'Afrique en général et le Cameroun en particulier.

Parmi les grandes inventions que le XX^{ème} siècle a connues se trouve en bonne place l'ordinateur. D'abord utilisé par les industries, l'ordinateur s'est peu à peu imposé à la société entière et dans tous les domaines de celle-ci. Et, au-delà de l'ordinateur, c'est l'informatique qui domine que ce soit dans le domaine de l'industrie privée ou dans celui du secteur des services publics, y compris les systèmes éducatifs. Mais cet outil est diversement intégré dans les sociétés et les cultures. D'où la notion de fracture numérique.

Pour la Société Mondiale de l'Information GENEVE(2003) la fracture numérique est :« La répartition géographique inégale des technologies de l'information et de la communication (TIC), conjuguée à l'impossibilité d'accéder à l'information dans laquelle se trouve la majeure partie des habitants de la planète - souvent désignée sous le vocable de « fracture numérique » - n'est autre que le reflet des fractures sociales existantes, qu'il s'agisse de la fracture entre le Nord et le Sud, entre les riches et les pauvres, les hommes et les femmes, les populations urbaines et rurales, ou encore entre ceux qui ont accès à l'information et ceux qui n'y ont pas accès et surtout entre les personnes valides et les personnes en situation d'handicap ou non valides. De telles disparités s'observent non seulement entre cultures différentes, mais aussi au sein d'un même pays. »

On pourrait définir une fracture numérique comme étant un fossé entre ceux qui ont accès aux informations numériques et ceux qui en sont exclus ou limités. Ainsi, une égalité d'accès aux ordinateurs et aux informations assurée par les systèmes éducatifs est considérée comme un facteur important de cohésion sociale. La fracture numérique inclut des différences liées au sexe, à l'âge, au niveau d'éducation, aux zones géographiques, aux langues minoritaires et aux structures sociales. L'offre d'outils adaptés à un public cible spécifique et une utilisation efficace des ressources sont également des facteurs importants, et ils dépendent de nombreuses conditions.

La fracture numérique ne peut pas seulement être définie en termes de taux d'accès. L'acquisition de compétences informatiques pour tous les membres de la communauté est l'un des objectifs principaux des membres du sanctuaire, et ce afin de répondre aux exigences imposées par le simple fait de vivre et de travailler dans la Société de l'information. Les pays essaient d'atteindre cet objectif de différentes façons.

La mise en place de ce centre permettrait par ailleurs de pouvoir relayer de ou vers l'extérieur certaines activités (enseignements, téléconférences, autres) afin de bénéficier d'un environnement accompagnateur lié à la formation continue des membres du sanctuaire.

En effet Depuis quelques années déjà, les universités camerounaises s'orientent vers la mise en ligne des cours grâce aux formations « Tranfer ». Il s'agit de formation de l'Agence Universitaire de la Francophonie qui, dans le cadre de son programme « TIC et appropriation des savoirs », organise à l'endroit des pays francophones du Sud et de L'Est des formations en Technologie de l'Information et de la Communication dans le milieu universitaire. A partir de ce programme, les enseignants du supérieur ont été formés à la conception et la mise en ligne de cours (Université de Dschang, Université de Yaoundé I (école supérieure Polytechnique de Yaoundé) ...) Ces programmes Transfer sont appuyés par les programmes de coopération tels que les Programmes COMETES. COMETES ou Coordination et Modernisation des Établissements Technologiques de l'Enseignement Supérieure, est un programme de coopération entre le Cameroun (Ministère de l'enseignement Supérieur) et la France (Ambassade de France). Dans ce programme, 6 établissements technologiques du Cameroun ont bénéficié des équipements technologiques et surtout de la formation des enseignants dans les TIC. De même, des bourses d'études dans ce même programme ont été octroyées aux enseignants —chercheurs titulaires de DEA ou en thèses pour mener leur recherche dans les laboratoires en France. Ce programme de coopération est entré dans sa phase finale au courant de cette année 2007. Toutefois, l'on déplore le caractère élitiste de cette offre de formation, car nombreuses sont les couches sociales qui en sont exclues, notamment les personnes non scolarisées et les personnes vivant en situation de Handicap.

Environ 650 millions de personnes dans le monde, soit environ 10 % de la population mondiale, connaissent diverses formes de handicap, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Dans le monde entier, des personnes en situation de handicaps continuent de faire face à de nombreux obstacles qui entravent leur participation à la vie en société et d'avoir un niveau de vie plus élevé. Parmi les personnes handicapées, 80 %, soit plus de 400 millions, vivent dans des pays pauvres, les moins bien équipés pour répondre à leurs besoins. En effet, les personnes vivant en situation de handicap ont longtemps été exclu du système éducatif dit « classique ». Les personnes handicapées à travers le monde et au Cameroun sont le plus souvent victimes de la discrimination et de la marginalisation ; elles ne bénéficient pas toujours d'une éducation et d'une formation professionnelle appropriées, qui leur permettent d'accéder de manière rationnelle au marché de l'emploi. Les obstacles relatifs aux coûts et aux méthodes d'enseignement, l'accessibilité aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), à la qualité même du travail offert, favorisent l'exclusion sociale de cette catégorie de la population camerounaise.

La législation Camerounaise, reconnaît la personne handicapée et la désigne juridiquement dans la loi n°83/013 du 21 juillet 1983 relative à la protection des personnes handicapées en son Article 1^{er}, comme **"toute personne qui, frappée**

d'une déficience physique ou mentale, congénitale ou accidentelle, éprouve des difficultés à s'acquitter des fonctions normales à une personne valide". La définition sus évoquée mérite d'être complétée par celle de la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées du 13 décembre 2006 dont le paragraphe 2 de l'article 1er affirme que : **" par personne handicapée on entend des personnes qui prétendent des incapacités physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles durables, dont l'interactions avec diverses barrières peut faire obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres"**.

Mais en dépit de cet arsenal juridique, dans la pratique, les faits ne suivent pas toujours les textes, cela se traduit par l'iniquité dans l'accès à certaines formation, à des corps de métiers, et une politique salariale pratiquée à la fois par le secteur public et privé, ne prenant pas en compte les spécificités liées à l'handicap. Du fait de la méconnaissance ou des perceptions erronées sur le handicap, de la peur et des stéréotypes, les employeurs restent réticents à les prendre en compte à cause d'une fausse conviction de leur incapacité à remplir efficacement leur fonction et/ou du surcoût des charges fonctionnelles occasionnées par leur recrutement. Le centre multimédia à travers les formations offertes dans le domaine ,donnera l'opportunité aux personnes vivant en situation de handicap en général et ceux de communautés de bénéficier d'une formation de qualité dans technologies de l'information et de la communication à savoir , **le webmastering, le développement de site web, l'infographie et les montages vidéo sur 3D et 4D, la maintenance évolutive des site web** pour ne citer que cela. Ceci permettra à cout sur aux personnes marginalisées d'être mieux outillés pour le marché de l'emploi. Car de l'analyse des données de l'enquête ECAM II, les faits ci-après sont mis en relief : **dans toutes les régions du Cameroun, 01 personne handicapée sur 02 est occupée, alors que 04 sur 10 est inactive et 01 sur 10 est en chômage. Les régions les plus urbanisées comme Yaoundé et Douala ont des niveaux de participation les plus faibles à l'activité économique avec respectivement 3 sur 10 et 4 sur 10.** La participation des *femmes handicapées au marché de l'emploi* est relativement plus réduite que celle des hommes. Le centre multimédia à travers sa gamme de formation, est une contribution somme toute modeste au vu de l'ampleur du problème, à la diminution des disparités entre les catégories socioprofessionnelles au sein de la société camerounaise, c'est pourquoi les pôles majeurs d'activité, se déclinent en trois en axes à savoir,

- ❖ La promotion au sein de la masse sachristine de la culture intellectuelle ;
- ❖ La domestication et l'appropriation des savoirs et savoir-faire ;
- ❖ La formation des masses critiques de personnels dans des techniques spécialisés.

2. OBJECTIFS DU PROJET

Description du projet

Ce projet est une impulsion nouvelle imprimée par la communauté dans sa politique de promotion de la personne au plan spirituelle mais également au plan du développement humain. Il s'inscrit dans le cadre global de la mobilisation des ressources et des compétences nécessaires à la promotion du genre humain et à la lutte contre la pauvreté. Le centre multimédia devra offrir des services à l'adresse d'un public nettement plus large que le cercle des sachristins fréquentant le sanctuaire. Ses services seront offerts pour toute la population de la ville de Yaoundé. Ils seront payants. La gestion du centre ne sera donc pas statique. Autrement dit, si des personnes pourront se rendre spontanément d'elles mêmes au centre pour leurs besoins, il sera surtout question de mettre au point des services appropriés aux besoins que l'étude de terrain aura identifiés, et non forcément disponible ailleurs.

En interne, une coordination technique des activités comptables, financières et managériale en général de tous les services offerts devra être opérationnalisée par le serveur central, de même que les activités de maintenance. Par exemple, le poste caisse devra être capable de délivrer un reçu de paiement pour une photocopie effectuée, un achat effectué ou pour une heure de surf sur Internet.

2.1 Objectif global

Améliorer l'accessibilité des membres de la communauté et des frères en christ aux technologies de l'information et de la communication, afin de renforcer durablement leurs capacités dans l'apprentissage/formation et l'utilisation/l'exploitation de ces technologies.

2.2 Objectifs spécifiques

- ❖ L'évaluer le potentiel et les besoins de la communauté en matière de formation et d'accessibilité aux technologies de l'information et de la communication, par catégorie sociodémographique ;
- ❖ L'identifier des champs de connaissances pour le confort spirituel et intellectuel des sachristins et de tous les visiteurs du centre à travers l'implantation d'un centre de documentation numérique.
- ❖ Renforcer les capacités structurelles et managériales du personnel du centre multimédia.

- ❖ Elaborer un plan média de communication pour la visibilité de l'offre de services du centre afin d'assurer la pérennisation du centre.

PRINCIPAUX BENEFICIAIRES

Bénéficiaires principaux

- ❖ Les membres de la communauté des béatitudes ;
- ❖ Les membres vivant en situation de vulnérabilité (indigents, personnes handicapées, orphelin et enfants vulnérables) issus de CARITAS ;
- ❖ Les étudiants issus des grands et petits séminaires ;

Bénéficiaires secondaires

- ❖ Les membres de l'archidiocèse de Yaoundé ;
- ❖ Le grand public.

ACTIVITES PREVUES

1. Identification et aménagement du site ;
2. Elaboration du plan de développement et de communication du centre multimédia par consultant;
3. Identification des composants ou matériels électroniques ;
4. Installation des équipements et création du site internet de la communauté des Béatitudes ;
5. Recrutement et formation du personnel du centre multimédia et de ressources documentaires et numériques ;
6. inauguration et lancement

Le Centre devra fournir les services suivants :

- Internet et services associés (60 machines)
- Graphisme, simulations, numérisation et traitement d'images, animation, montage vidéo, édition sonore
- Emission radio faible fréquence
- diffusion radio campus (zone géographique limitée)
- diffusion radio élargie (autorisations diverses)
- télédiffusion (autorisations diverses)
- téléconférence
- Formations à distance
- Service traduction
- Audio-vidéo streaming (diffusion sur le Net)
- Production de supports médiatiques (banc de montage pour vidéo production, étiquetage divers, clips et spots publicitaires)
- Mini imprimerie (livres, magazines, brochures, etc.)

- Interconnexion Wireless au sein du sanctuaire (Infrarouge par ex.)
- Ecran déroulable pour les projections vidéo
- Outils et équipements didactiques (tableau électronique, rétro projecteur, etc.)
- Alimentation électrique secourue pouvant prendre en charge l'ensemble du sanctuaire

3.1. ENQUETE SUR LE TERRAIN

Une étude diagnostic permettra d'identifier les forces, faiblesses, opportunités et menaces liées à l'implantation du centre multi média et les avantages comparatifs que le centre apportera à la Communauté.

Par ailleurs une étude sera menée auprès des institutions d'enseignement primaire, secondaire et académique, de toutes les couches sociales pouvant trouver un intérêt en visitant le centre. L'identification de ces besoins permettra de mieux définir les services que le centre devra fournir.

3.2. Recherche informationnelle

Elle se fera à partir d'une revue de la littérature relative aux secteurs vitaux de la communauté, à savoir : la littérature spirituelle, les formations en ligne, les secteurs primordiaux que sont la santé, l'agriculture, l'informatique, l'économie sociale, les nouvelles technologies de l'information et de la communication avec une emphase sur des domaines comme la veille sociétale et la veille documentaire et religieuses à travers à des revue spécialisées en ligne.

L'objectif de cette recherche est donc de déterminer les domaines prioritaires pouvant être pris en compte pour l'animation de la vie en communauté.

4. RESULTATS ATTENDUS

4.1 Sur le plan stratégique

La réalisation de ce projet facilitera les travaux d'étude et de recherche aux sachristins et au grand public en général. L'objectif stratégique étant de mettre en place un véritable moule de l'institut de vie à travers un accès aux ressources numériques issues du centre de documentation.

4.2 Sur le plan opérationnel

- ❖ La mise en place d'un Centre multimédia au sein de la communauté pourra :

- ❖ Inciter et promouvoir la lecture et la recherche documentaire chez les sachristins ;
- ❖ Faciliter l'accès des sachristins à l'information en matière spirituelle, intellectuelle et socioéconomique ;
- ❖ Assurer et faciliter la communication entre les membres de la communauté et ceux vivant hors de la ville de Yaoundé.
- ❖ Permettre aux personnes vivant en situation de handicap de bénéficier des formations de qualité et de pointe dans les technologies de l'information et de la communication à travers le volet **e-accessibilité**.

5. DEROULEMENT DU PROJET

L'exécution du projet s'étendra sur trois ans et se fera en quatre phases.

Phase 1 : Elle consiste en une étude de la mise en place du centre. Principalement, la recherche et l'identification des domaines et sites relatifs priorité de la communauté, l'équipe d'experts étudiera également les modalités de fonctionnement du centre, assorti d'un plan de communication, tableau d'amortissement des équipements, une feuille de route pour la formation continue des membres de la communauté. Toutes ces informations seront compilées dans un document intitulé Notice d'exploitation du Centre. Un atelier de restitution et d'enrichissement du rapport clôturera la première phase du projet. L'indentification d'un fournisseur d'accès Internet sera également l'objet de cet atelier et sera par appel d'offre.

Phase 2 : La seconde phase consistera en la mise en place du Centre proprement dite à travers l'acquisition du mobilier, de l'équipement informatique et des documents préalablement identifiés. Un premier niveau d'équipement multimédia pourrait acquis dans cette phase avec la création du site web de la communauté des béatitudes. Au cour de cette phase sera recruté le personnel, pour la maintenance évolutive du site internet et l'exploitation du centre. Ce personnel verra ses capacités renforcer selon, la feuille de route de formation continue du sanctuaire

Phase 3 : La troisième phase consistera en la mise en place des équipements de deuxième génération et la vulgarisation au grand public selon le plan, de communication qui sera mis en œuvre.

Phase 4 : La quatrième phase consistera en la mise en place des équipements de troisième génération et l'exploitation proprement dite.

7. MODALITE D'EXECUTION DU PROJET

L'exécution du projet sera conduite sous la supervision de la Délégation aux Projets qui s'attachera les services d'un expert.

8. COMMUNICATION DU PROJET ET ETUDE MARKETING

Annexe :

- ❖ plan marketing
- ❖ plan de communication
- ❖ budget détaillé du projet

9. CHRONOGRAMME

Un chronogramme précis sera établi avec le partenaire financier, après approbation du dossier de projet.

9. FINANCEMENT DU PROJET

Coût total du projet : 21.000.000 FCFA

Sources : Dons et aides

10. MEMOIRE DES DEPENSES

N.B/ : Cours devises :1 Euro = 656 FCFA

MONTANT DU PROJET : € (Trente un mille cent cinquante deux Euro)

MONTANT DE L'AIDE DEMANDEE : € (Trente mille Euro)

